



Document électronique
certifié authentique

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF
Direction Commerciale Régionale SO

Par courrier
Direction Commerciale Régionale SO
TSA 70102
33070 BORDEAUX CEDEX

Par internet
e-mail : edfentreprises-sud@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
09 70 82 15 88 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence
Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200 Service 0.05 € appel
+ prix appel

FLX16100299301337-07RSD002

E A R L POINCELET
ROUREBEAU
05300 UPAIX

Facture du 10/06/2023 n° 10174866987



Electricité

Montant Hors TVA	676,73 €
Montant TVA (payée sur les débits)	135,35 €

Facture TTC

812,08 €

Montant total à payer (TTC)

812,08 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

• Prochaine facture vers le 10/07/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Suite à votre demande de Bouclier/Amortisseur Electricité: si aucune diminution de prix n'apparaît sur votre facture, consultez la calculatrice (www.edf.fr) pour comparer le prix moyen 2023 estimé de votre contrat au prix minimum réglementaire.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 2526573513
Compte commercial : 1-1OZNBCH

Votre contrat

Offre électricité : Contrat élec. Reconductible

Nom du client

EXPLOITAT AGRICOLE POINCELET

Lieu de consommation

Référence acheminement : 30002560413898
HAMEAU DE ROUREBEAU
05300 UPAIX

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de
à partir du :

812,08 €
26/06/2023

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 08008182782 XX

EXPLOITAT AGRICOLE POINCELET

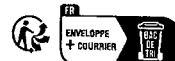
Détail de votre facture du 10/06/2023 n° 10174866987

Données contrat

Contrat élec. Reconductible
Réf. de votre contrat 1-1OZNBCT
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 15/12/2015
Venant à échéance le 14/12/2023

Données Point de Livraison

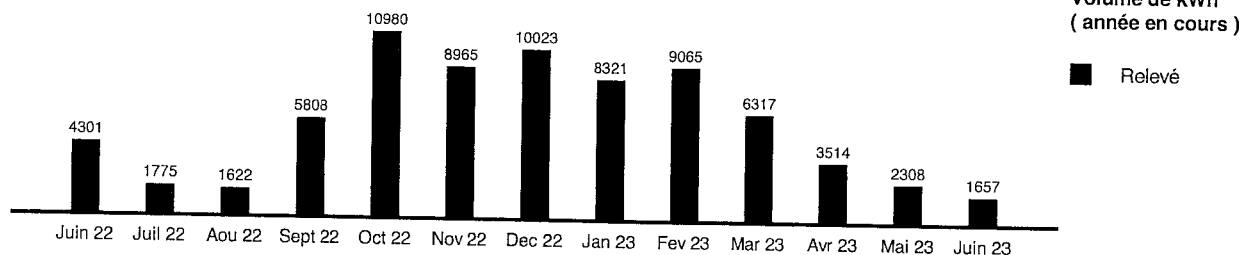
HAMEAU DE ROUREBEAU 05300 UPAIX
Réf Acheminement Electricité : 30002560413898



2 / 4

Document à conserver 10 ans

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité				421,94 € HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	40,83 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/06/2023 au 30/06/2023	40,83 €/mois	40,83 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 1 657 kWh	Prix unitaire HT	381,11 € Taux de TVA
Electricité Heures Pleines Eté	du 09/05/2023 au 08/06/2023	1 209 kWh	18,158 c€/kWh	219,53 € 20,00 %
Electricité Heures Creuses Eté	du 09/05/2023 au 08/06/2023	448 kWh	8,265 c€/kWh	37,03 € 20,00 %
Amortisseur Electricité Heures Pleines Eté	du 09/05/2023 au 08/06/2023	1 209 kWh	4,842 c€/kWh	58,54 € 20,00 %
Amortisseur Electricité Heures Creuses Eté	du 09/05/2023 au 08/06/2023	448 kWh	14,735 c€/kWh	66,01 € 20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				213,96 € HT
Composante de gestion - Reprise	du 09/05/2023 au 07/06/2023	Quantité	Prix unitaire HT	Taux de TVA
Composante de gestion - Echu	du 09/05/2023 au 08/06/2023	31.000 c.j	51.58 c€/c.j	-15,48 € 20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 09/06/2023 au 08/07/2023	30.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,99 € 20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 09/05/2023 au 07/06/2023			15,48 € 20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 09/05/2023 au 08/06/2023			-19,75 € 20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 09/06/2023 au 08/07/2023			20,40 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 09/05/2023 au 07/06/2023	31.000 p.j	65.82 c€/p.j	19,75 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 09/05/2023 au 08/06/2023	30.000 p.j	65.82 c€/p.j	-141,29 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 09/06/2023 au 08/07/2023	PS pondérée : 78 kW		146,00 € 20,00 %
Composante de soutirage Pointe	du 09/05/2023 au 08/06/2023	2418.000 kW	6.04 c€/kW	141,29 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 09/05/2023 au 08/06/2023	2340.000 kW	6.04 c€/kW	0,00 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 09/05/2023 au 08/06/2023	0.000 kWh	4.50 c€/kWh	0,00 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 09/05/2023 au 08/06/2023	0.000 kWh	4.50 c€/kWh	0,00 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 09/05/2023 au 08/06/2023	0.000 kWh	3.29 c€/kWh	0,00 € 20,00 %
Durée de dépassement	du 09/05/2023 au 08/06/2023	1209.000 kWh	2.03 c€/kWh	24,54 € 20,00 %
		448.000 kWh	1.57 c€/kWh	7,03 € 20,00 %
		0.000 h	1052.00 c€/h	0,00 € 20,00 %

Services		0,00 € HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		Taux de TVA INCLUS

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				40,83 € Hors TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA	Taux de TVA
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 09/05/2023 au 08/06/2023	1 657 kWh	0,05000 c€/kWh	0,83 € 20,00 %
	du 09/05/2023 au 09/06/2023	182,39	21,93 %	40,00 € 20,00 %

Total Hors TVA pour ce site		676,73 € Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		
TVA à 20,00%	Assiette	135,35 €
Total TTC pour ce site		135,35 €
		812,08 € TTC

Données de comptage
Identifiant de comptage : 031436213297 Type de compteur : PME-PMI
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Longue Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 78

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)
Opérateur Heures de pointe 78
Opérateur Heures pleines hiver 78
Opérateur Heures creuses hiver 78
Opérateur Heures pleines été 78
Opérateur Heures creuses été 78

EXPLOITAT AGRICOLE POINCELET

Détail de votre facture du 10/06/2023 n° 10174866987

Données contrat

Contrat élec. Reconductible
Réf. de votre contrat 1-1OZNBCT
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 15/12/2015
Venant à échéance le 14/12/2023

Données Point de Livraison

HAMEAU DE ROUREBEAU 05300 UPAIX
Réf Acheminement Electricité : 30002560413898



3 / 4

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)	
Pointe	19636 le 09/05/2023	19636 le 08/06/2023	du 09/05/2023 au 08/06/2023 : Pointe	0
Heures Pleines Hiver	302064 le 09/05/2023	302064 le 08/06/2023	du 09/05/2023 au 08/06/2023 : Heures Pleines Hiver	0
Heures Creuses Hiver	212491 le 09/05/2023	212491 le 08/06/2023	du 09/05/2023 au 08/06/2023 : Heures Creuses Hiver	0
Heures Pleines Eté	208603 le 09/05/2023	209812 le 08/06/2023	du 09/05/2023 au 08/06/2023 : Heures Pleines Eté	20
Heures Creuses Eté	75099 le 09/05/2023	75547 le 08/06/2023	du 09/05/2023 au 08/06/2023 : Heures Creuses Eté	11

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Reclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact. Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie - Libre réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),

2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),

1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),

1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr